



Mandat de comparution de mon ex petit ami

Par **aurore**, le **09/09/2010** à **20:14**

Bonjour,
j'ai porté plainte contre mon ex petit ami pour violence volontaire avec 5 jours d'ITT et des séquelles fracture vertèbres d 12
j'ai été vu par l'UML mais ne connais pas l'ITT pour séquelles
mon ex a été convoqué au commissariat il ne s'est pas présenté
l'opj me dit qu'elle va lui envoyer un mandat de comparution.
Qu'est-ce que s'est et comment cela se passe-t-il
vais-je être convoquée pour une confrontation
MERCI

Par **amajuris**, le **10/09/2010** à **13:07**

bonjour,
pour rendre votre message compréhensible, évitez le style SMS et les fautes d'orthographe si vous voulez obtenir des réponses.
cordialement